

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

BH LEASING

Siège social : Rue Zohra Faiza – Immeuble BH ASSURANCE
CENTRE URBAIN NORD-1082 TUNIS MAHRAJENE

La Société **BH LEASING** publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 27 avril 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes. Mr. Tarek ZAHAF et Mme Sana JAMOSSI DERBEL.

BH LEASING

BILAN ARRETE AUX 31/12/2020

(En dinars tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Liquidités et équivalents de liquidités	1	29 041 820	14 969 941
Créances sur la clientèle	2	271 231 801	291 933 986
Créances de Leasing : encours financiers		274 653 688	295 225 202
Moins : provisions 1		<15 332 434>	<10 567 143>
		259 321 254	284 658 060
Créances de Leasing : impayées		33 755 111	32 083 076
Moins : provisions 2		<23 215 121>	<25 754 819>
		10 539 990	6 328 256
Créances de leasing encours		1 370 557	947 670
Portefeuille titres d'investissement	3	6 529 201	6 832 792
Titres d'investissement		7 679 071	7 867 230
Moins : provisions 3		<1 149 870>	<1 034 438>
Valeurs immobilisées	4	2 066 591	2 223 275
Immobilisations propres		5 873 678	5 728 308
Moins : Amortissement		<3 807 087>	<3 505 033>
Autres Actifs	5	3 177 612	2 507 187
TOTAL DES ACTIFS		312 047 024	318 467 180

BH LEASING

BILAN ARRETE AUX 31/12/2020

(En dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<u>PASSIFS ET CAPTAUX PROPRES</u>			
PASSIFS			
Dettes envers la clientèle	6	3 349 204	1 544 831
Emprunts et dettes rattachées	7	249 852 756	271 904 279
Fournisseurs et comptes rattachés	8	26 632 157	11 383 106
Autres passifs courants	9	3 023 906	3 907 915
<i>Total des passifs</i>		282 858 023	288 740 132
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		35 000 000	35 000 000
Réserves légales		1 490 146	1 490 146
Autres réserves		4 300 539	4 300 539
Réserves pour fonds social		247 251	272 163
Résultats reportés		<11 335 800>	<2 882 373>
<i>Total des capitaux propres avant résultat</i>		29 702 136	38 180 475
Résultat de l'exercice		<513 135>	<8 453 427>
<i>Total des capitaux propres après résultat</i>	10	29 189 001	29 727 048
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		312 047 024	318 467 180

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AUX 31/12/2020**(En dinars tunisiens)**

Notes	31/12/2020	31/12/2019
-------	------------	------------

ENGAGEMENTS DONNES

19-1

Engagement de financement en faveur de la clientèle	18 655 263	9 470 139
Engagements sur titres	0	0
Engagements donnés	18 655 263	9 470 139

ENGAGEMENTS RECUS

19-2

Garanties Reçues	11 725 335	8 314 444
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	51 162 562	51 253 381
Valeurs des biens, objet de leasing	199 639 659	238 991 212
Engagements reçus	262 527 556	298 559 036

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Emprunts obtenus non encore encaissés	0	0
Engagements réciproques	0	0

BH LEASING

ETAT DE RESULTAT (PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020)

(En dinars tunisiens)

Désignation	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Intérêt de crédit-bail		28 948 649	33 001 409
Autres produits d'exploitation		3 202 294	3 351 299
Variation des produits réservés		<354 647>	<893 338>
Charges financières		<25 201 853>	<29 589 820>
Produits financiers		1 905 961	867 861
Produits nets	11	8 500 405	6 737 412
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
- Charges de personnel	12	<4 339 823>	<4 184 778>
Dotation nette aux provisions pour créances douteuses	13	<1 870 947>	<7 745 189>
Dotations sur titres		<115 432>	<94 262>
Dotations aux amortissements des immo propres	14	<302 054>	<299 637>
Dotations nettes pour risques et charges		32 843	289 041
Autres charges d'exploitation	15	<2 418 946>	<2 877 376>
Total des charges d'exploitation		<9 014 359>	<14 912 201>
Résultat d'exploitation		<513 954>	<8 174 789>
Autres gains ordinaires	16	112 528	349 784
Autres pertes ordinaires		<43 068>	<545 422>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		<444 495>	<8 370 427>
Impôt sur les sociétés	17	<63 340>	<82 699>
Contribution sociale de solidarité	17	<300>	<300>
Résultat des activités ordinaires après impôt		<508 135>	<8 453 427>
Eléments extraordinaires	17	<5 000>	0
Résultat net de l'exercice		<513 135>	<8 453 427>

BH LEASING

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020)

(En dinars tunisiens)

	Note 18	31/12/2020	31/12/2019
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
Encaissements reçus des clients		161 396 547	197 637 461
Déc. de l'acquis. d'immo. Leasing		-86 252 514	-94 050 307
Sommes versés au personnel et aux fournisseurs		-4 795 713	-4 654 077
Intérêts payés CMT		-27 683 303	-29 696 333
Etat impôts et taxes payés		-8 299 077	-6 710 018
Autres flux de trésorerie		-685 818	-2 733 558
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		33 680 123	59 793 168
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i>			
Déc. de l'acquis. d'immob. Propres		-145 371	-333 596
Enc. de la cession d'immo. Propres		0	19 610
Enc de la cession. d'immo. Financières		188 159	180 476
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		42 789	-133 511
<i>Flux de trésorerie liés au financement</i>			
Dividendes et autres distributions		-24 912	-34 120
Enc. provenant des emprunts		585 989 114	885 150 000
Remboursements d'emprunts		-605 615 235	-937 330 546
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-19 651 032	-52 214 666
<i>Variation de trésorerie</i>		14 071 879	7 444 992
Trésorerie au début de l'exercice		14 969 941	7 524 949
Trésorerie à la clôture de l'exercice		29 041 820	14 969 941

NOTES AUX ETATS FINANCIERS **AU 31 DECEMBRE 2020**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société « BH LEASING » arrêtés au 31/12/2020, sont établis conformément aux principes comptables et aux conventions de base tels que prévus par la Loi n° 96-112 du 30 Décembre 1996 et le Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les Normes Comptables prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 Décembre 1996.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « BH LEASING » ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- La convention du coût historique ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de prudence.

2.1. Les créances immobilisées et provisions y afférentes :

a. Créances immobilisées :

Les contrats de leasing établis par BH LEASING transfèrent aux preneurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs.

Avant l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient sous la rubrique « Immobilisations données en leasing » parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Avec l'entrée en vigueur de la norme (NCT 41), la société comptabilise, les contrats conclus à partir du 01 janvier 2008 selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. Cette nouvelle approche de présentation a été appliquée en 2009, de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de leasing est l'investissement brut dans le contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut est le total :

- Des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement, et

- De toutes valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur.

b. Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

▪ A : Actifs courants	0 %
▪ B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
▪ B2 : Actifs incertains	20 %
▪ B3 : Actifs préoccupants	50 %
▪ B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite de la valeur vénale des biens donnés en leasing, des marges réservées et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

La valeur vénale des biens donnés en leasing est déterminée par application d'une décote annuelle sur le coût d'acquisition, selon la nature du bien :

Biens donnés en leasing	Décote annuelle
Matériel roulant	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
Matériel spécifique	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
Immeuble	Valeur d'origine avec une décote de 14,29% par an d'âge

Si le matériel a fait l'objet d'un remplacement à une valeur inférieure à la valeur vénale après décote, la correction se fait par le calcul de la valeur vénale sur la base du nouvel investissement amorti sur la durée d'amortissement restante du contrat initial.

Les provisions ainsi déterminées sont imputées, en premier lieu, sur le poste « Créances de leasing : impayées », puis en second lieu sur le poste « Créances de leasing : encours financiers ».

c. Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24.

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de clôture de l'exercice et de l'expérience acquise par la direction.

Cette analyse a pour objectif d'identifier des groupes homogènes de relations du portefeuille qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des financements, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui objectivement permet d'anticiper une perte de valeur sur l'ensemble du groupe identifié et du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade affectée individuellement aux différentes relations..

La société « BH LEASING » a déterminé cette provision selon la démarche suivante :

- a) Constitution de groupes d'actifs homogènes
- b) Détermination de taux de migration moyens
- c) Estimation des taux de provisions moyens
- e) Détermination de la provision collective à constater

d. Provisions additionnelles

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a institué l'obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

2.2. Comptabilisation des charges encourues :

Les intérêts encourus et les charges assimilées, les commissions ainsi que les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la société en compte de régularisation.

2.3. Immobilisations corporelles et incorporelles :

a. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels informatiques et sont comptabilisées au prix d'acquisition historique.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

b. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations propres sont comptabilisées à leur coût d'achat hors TVA récupérable. Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées d'utilisation estimées comme suit :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation estimée	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements aménagements et installations	10 ans	Linéaire
Coffre-fort	10 ans	Linéaire
Autres matériels	10 ans	Linéaire

2.4. Placement à court terme et à long terme :

2.4.1 Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat.

Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées. Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

2.4.2 Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise..

2.4.3 Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif. Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts. Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2.5. Départ à retraite :

La société a souscrit une police d'assurance auprès d'une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce dernier.

2.6. Impact de la Pandémie COVID-19

L'année 2020 a connu le déclenchement d'une crise sanitaire liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde entier, qui a eu des répercussions néfastes sur l'ensemble de l'économie mondiale et aussi des retombées lourdes sur l'économie nationale, impactant ainsi négativement les performances du secteur du leasing.

Dans ce contexte particulier, un ensemble de mesures d'ordre sanitaire ont été prises par « BH leasing » pour faire face à cette pandémie. En effet, dès la prise par le gouvernement de la décision du confinement, le Plan de Continuité de l'Activité a été déployé assurant le travail à distance pour la majorité de l'effectif et le maintien des services vis-à-vis des clients et partenaires.

Une panoplie de mesures a été prise par les autorités compétentes afin d'endiguer l'incidence économique, sociale et financière sur les secteurs touchés. Ainsi la banque centrale de Tunisie a publié la circulaire 2020-06 imposant au secteur le report des échéances de crédits accordées aux professionnels, relative à la période allant du 1er mars au 30 septembre 2020 et ce, sur demande des clients le souhaitant et respectant certaines règles par rapport à leur classement fin décembre 2019. Cette circulaire, a été modifiée par la circulaire BCT n°2020-21 du 30

décembre 2020, et qui a prorogé la possibilité du report des échéances de crédits jusqu'au 31 septembre 2021.

Ainsi, au 31 décembre 2020 :

- 1 487 affaires ont été rééchelonnées COVID-19 représentant 84,340 millions de dinars d'encours financier, soit 31% de l'encours financier global de la société.
- La situation de ces affaires rééchelonnées COVID-19 se présente comme suit :
 - Encours financiers : 78,490 millions de dinars
 - Impayés : 4,260 millions de dinars
 - Engagements : 82,750 millions de dinars

Notons que la plupart de ces clients ont gardé au 31 décembre 2020 leurs classes de risque 0 & 1 du 31 décembre 2019 conformément à la circulaire BCT 2020-06.

- Les marges reportées à fin décembre s'élèvent à 5,014 millions de dinars pour les contrats objets de reports des échéances concrétisées.

A l'état actuel et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière future de la société BH Leasing ne peut pas être estimé d'une manière fiable."

3. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

Note 1 – Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2020, à **29 041 820 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Banques	29 040 145	14 968 321
Caisses	1 675	1 620
Total	29 041 820	14 969 941

Note 2 – Créances sur la clientèle :

Au 31 décembre 2020, le montant des créances sur la clientèle a atteint **271 231 801 DT**, et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Créances de Leasing : encours financiers	275 669 223	296 120 201
Créances de Leasing : impayées	33 755 111	32 083 076
Créances de leasing encours	1 370 557	947 670
Intérêts capitalisés sur opérations de rééchelonnements	-6 029 775	-894 999
Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés COVID-19	5 014 239	0
Total brut des créances de leasing	309 779 356	328 255 948

A déduire couverture		
Provisions sur encours	-12 516 376	-8 406 029
Provisions pour dépréciation des impayés	-18 886 298	-21 780 643
Provisions collectives	-2 682 927	-2 061 357
Provisions additionnelles	-133 131	-99 756
Marges réservées	-4 328 823	-3 974 176
Total net des créances de leasing	271 231 801	291 933 986

Note 2.1 – Créances de leasing : encours financiers :

Au 31 décembre 2020, le montant net des encours financiers a atteint **259 321 254 DT**, et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations données en Leasing	23 061 387	23 469 040
Amortissements Leasing	-21 734 727	-22 142 026
Créances immobilisées	274 342 564	294 793 187
Sous-total	275 669 223	296 120 201
Intérêts capitalisés sur opérations de rééchelonnements	-6 029 775	-894 999
Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés COVID-19	5 014 239	0
Créances de leasing : encours financiers	274 653 688	295 225 202
Provisions sur encours	-12 516 376	-8 406 029
Provisions collectives	-2 682 927	-2 061 357
Provisions additionnelles	-133 131	-99 756
Total des provisions	-15 332 434	-10 567 143
Valeurs Nettes	259 321 254	284 658 060

Note 2.1.1 – Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location :

Le poste créances immobilisées nettes des produits financiers non acquis au 31 décembre 2020 a atteint **275 669 223 DT**. Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Paiements minimaux sur contrats actifs		
- Loyer en principal à recevoir dans moins d'un an	125 237 736	130 811 576
- Loyer en principal à recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	197 362 534	212 077 646
- Loyer en principal à recevoir dans plus de 5 ans	4 231 516	4 484 359
Total des paiements minimaux sur contrats actifs (A)	326 831 786	347 373 582
Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	24 737 898	25 241 822
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	25 763 711	25 385 053
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	660 954	626 506

Total des produits financiers non acquis (B)	51 162 562	51 253 381
Total (A) - (B)	275 669 223	296 120 201

Note 2.2 – Créances de leasing impayées :

Le poste « Créances de leasing impayées» totalise au 31 décembre 2020, un solde net de **10 539 990 DT** et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients	33 755 111	32 083 076
Provisions pour dépréciation comptes clients	-18 886 298	-21 780 643
Produits réservés suite consolidation et relocations	-267 494	-267 494
Marges réservées	-4 061 330	-3 706 683
Total	10 539 990	6 328 256

Note 2.3 – Analyse classification des actifs

	(A) Actifs Courants	(B1) Actifs nécessitant un suivi particulier	(B2) Actifs Incertains	(B3) Actifs préoccupants	(B4) Actifs Compromis	Total
<i>Encours Financiers</i>	172 052 609	77 211 509	3 061 249	2 111 190	21 232 666	275 669 223
<i>Impayés</i>	5 693	7 146 696	869 417	1 574 013	24 159 292	33 755 111
<i>Intérêts Perçus d'avance</i>	0	0	-108 733	-12 240	-894 562	-1 015 535
<i>Contrat en instance de mise en force (voir actif)</i>	1 370 557	0	0	0	0	1 370 557
CREANCES LEASING	173 428 859	84 358 205	3 821 933	3 672 962	44 497 396	309 779 356
<i>Avances Reçues (*)</i>	1 751 506	21 709	0	4 339	1 571 649	3 349 204
ENCOURS GLOBAL	171 677 353	84 336 496	3 821 933	3 668 623	42 925 747	306 430 152
ENGAGEMENT HORS BILAN	18 655 263	0	0	0	0	18 655 263
TOTAL ENGAGEMENT	190 332 616	84 336 496	3 821 933	3 668 623	42 925 747	325 085 416
<i>Produits réservés (Marges)</i>			128 481	196 936	4 003 407	4 328 824
<i>Provisions (Encours + impayé)</i>			245 164	631 859	30 525 651	31 402 674
<i>Provisions additionnelles</i>			0	0	133 131	133 131
TOTAL DE LA COUVERTURE	0	0	373 645	828 795	34 662 188	35 864 628
ENGAGEMENTS NETS	190 332 616	84 336 496	3 448 288	2 839 828	8 263 559	289 220 787
Ratio des actifs non performants (B2,B3 et B4) au 31 décembre 2020			1,18%	1,13%	13,20%	
			15,51%			
Ratio des actifs non performants (B2,B3 et B4) au 31 décembre 2019			15,59%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 20120			9,78%	22,59%	80,75%	
			71,14%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2019			65,39%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

Note 2.4 – Analyse par secteur d'activité

L'analyse des créances de leasing (Encours financiers et Impayés) par secteur d'activité se présente comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Bâtiment et travaux publics	43 052 357	57 199 329
Industrie	55 783 594	49 764 442
Tourisme	9 022 390	8 327 443
Commerce et service	163 133 062	170 539 076
Agriculture	38 432 931	42 372 987
Total	309 424 334	328 203 277

Note 3- Portefeuille Titres d'investissements :

Le solde net de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à **6 529 201 DT** et s'analyse ainsi :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations financières	7 679 071	7 867 230
Provisions sur immobilisations financières	-1 149 870	-1 034 438
Total net	6 529 201	6 832 792

Les mouvements de ce poste sont détaillés dans le tableau qui suit :

Libellés	Valeurs au 31/12/2019	Mouvements 2020		Valeurs au 31/12/20	Provisions			Valeurs nettes au 31/12/2020
		Acquisition/ Reclassement	Cession		Valeurs au 31/12/2019	Dotations / reprises	Valeurs au 31/12/2020	
STIMEC	15 084	0	0	15 084	15 084	0	15 084	0
SALIM	372 936	0	0	372 936	0	0	0	372 936
SIM SICAR	900 075	0	0	900 075	0	0	0	900 075
SGRC	199 990	0	0	199 990	0	0	0	199 990
BH TECHNOL	115 000	0	0	115 000	115 000	0	115 000	0
UTB	5 998	0	0	5 998	5 998	0	5 998	0
Fonds gérés SIM SICAR	6 170 597	0	-188 159	5 982 438	864 133	115 432	979 564	5 002 873
Fonds gérés ATID	87 550	0	0	87 550	34 224	0	34 224	53 326
Total	7 867 230	0	-188 159	7 679 071	1 034 438	115 432	1 149 870	6 529 201

Le portefeuille titres au 31/12/2020 s'analyse comme suit :

Libellés	Nombre	Nombre de titres	% part	Valeurs au 31/12/2020	Provision au 31/12/2020	Valeur nette au 31/12/2020
STIMEC	140 000	1 400	1,00%	15 084	15 084	0
SALIM	2 660 000	46 617	1,75%	372 936	0	372 936
SIMSICAR	3 600 000	180 015	5,00%	900 075	0	900 075
SGRC	200 000	19 999	10,00%	199 990	0	199 990
BH TECHNOL	80 000	1 150	1,44%	115 000	115 000	0
UTB	3 254 200	1 000	0,03%	5 998	5 998	0
Fonds gérés SIM SICAR				5 982 438	979 564	5 002 873
Fonds gérés ATID				87 550	34 224	53 326
Total				7 679 071	1 149 870	6 529 201

Note 4 – Immobilisations propres :

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2020 un total net de **2 066 591 DT** et se détaille comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>Val. Brute au 31/12/19</u>	<u>Acquisition 2020</u>	<u>Cession n 2020</u>	<u>Val. Brute au 31/12/2020</u>	<u>Amort au 31/12/19</u>	<u>Dotations 2020</u>	<u>Amort sur cession</u>	<u>Amort au 31/12/2020</u>	<u>VCN au 31/12/2020</u>
Logiciels	2 317 677	42 428	0	2 360 105	-2 006 263	-139 668	0	-2 145 932	214 173
Terrain	202 697	0	0	202 697	0	0	0	0	202 697
Constructions	869 415	0	0	869 415	-106 303	-29 117	0	-135 419	733 995
A.A.I.	384 116	58 841	0	442 957	-320 621	-22 348	0	-342 969	99 988
M.M.B.	175 161	0	0	175 161	-143 639	-8 111	0	-151 750	23 411
Matériels Informatiques	770 399	19 640	0	790 039	-659 923	-74 848	0	-734 771	55 268
Autres matériels	61 978	0	0	61 978	-58 529	-3 137	0	-61 666	313
Matériel roulant	271 939	0	0	271 939	-209 756	-24 824	0	-234 580	37 358
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	674 927	24 462	0	699 389	0	0	0	0	699 389
<u>Total</u>	<u>5 728 308</u>	<u>145 371</u>	<u>0</u>	<u>5 873 678</u>	<u>-3 505 033</u>	<u>-302 054</u>	<u>0</u>	<u>-3 807 087</u>	<u>2 066 591</u>

Note 5 – Autres Actifs :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à **3 177 612 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	Note	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs, avances et acomptes		0	74 200
Prêts au personnel long terme		77 421	122 427
Cautionnements		5 950	5 950
Charge à répartir	5.1	104 810	0
Frais d'émission des emprunts	5.1	312 837	256 790
Prêts au personnel court terme		261 020	252 643
Charges comptabilisées d'avance		3 646	14 419
Etat, impôts et taxes	5.2	1 602 957	1 282 324
Comptes d'attente		754 959	440 918
Débiteurs divers		11 588	20 978
Produits à recevoir		68 903	95 861
Total brut		3 204 093	2 566 510
Provisions pour dépréciations des actifs courants		-26 481	-59 324
Total net		3 177 612	2 507 187

Note 5.1 – Tableau de mouvement des charges à répartir et des frais d'émission des emprunts :

Désignation	Valeurs brutes			Résorptions 2020			Valeur comptable nette
	Début de période	Additions	Fin de Période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période	
Charges à répartir	0	157 216	157 216	0	52 405	52 405	104 810
Frais d'émission des emprunts	1 175 341	243 750	1 419 091	918 552	187 703	1 106 255	312 837
TOTAUX	1 175 341	400 966	1 576 307	918 552	240 108	1 158 660	417 647

Les charges à répartir concernent les frais de changement de la dénomination sociale de la société et sont résorbées selon le mode linéaire à un taux de 33,33%.

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts, s'élevant à 187 703 DT figure parmi les charges financières.

Note 5.2 – Etat impôts et taxes :

Le montant des impôts et taxes a atteint 1 602 957 au 31 décembre 2020 détaillé comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Retenues à la source sur placements & jetons	403 333	181 838
Acomptes provisionnels	1 199 624	1 100 486
Total	1 602 957	1 282 324

Note 6 – Dettes envers la clientèle :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à **3 349 204 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Avances et acomptes reçus des clients	3 349 204	1 544 831
Total	3 349 204	1 544 831

Note 7 – Emprunts et dettes rattachées :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à **249 852 756 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Banques locales	154 821 651	141 719 994
Banques étrangères	18 222 222	20 000 000
Emprunts obligataires	11 400 000	19 400 000
Certificats de leasing	25 000 000	61 950 000
Certificats de dépôt	32 500 000	18 500 000
Autres crédits à court terme	8 000 000	8 000 000
Total des emprunts	249 943 873	269 569 994
Intérêts courus sur emprunts bancaires et obligataires	1 641 174	2 190 457
Intérêts courus sur certificats de leasing	145 197	424 565
Intérêts constatées d'avance sur certificats de dépôt	-1 523 288	-232 310
Intérêts constatées d'avance sur autres emprunts	-354 200	-48 427
Total des dettes rattachées	-91 117	2 334 285
Total des emprunts et dettes rattachées	249 852 756	271 904 279

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans le tableau suivant :

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES						
BANQUES LOCALES						
BTE 2015	607 957	0	607 957	0	0	0
BTE 2016	1 995 237	0	1 093 651	901 586	0	901 586
BTE 2018	4 013 361	0	633 206	3 380 155	2 690 846	689 309
BTE 2020		1 300 000	0	1 300 000	936 137	363 863
TOTAL BTE	6 616 555	1 300 000	2 334 814	5 581 741	3 626 983	1 954 758
STB 2015	750 000	0	750 000	0	0	0
STB 2016-1	1 750 000	0	1 000 000	750 000	0	750 000
STB 2016-2	1 750 000	0	1 000 000	750 000	0	750 000
STB 2017-1	4 500 000	0	2 000 000	2 500 000	500 000	2 000 000
STB 2017-2	2 500 000	0	1 000 000	1 500 000	500 000	1 000 000
STB 2018	3 750 000	0	1 000 000	2 750 000	1 750 000	1 000 000
STB 2020		2 000 000	210 526	1 789 474	1 368 421	421 053
TOTAL STB	15 000 000	2 000 000	6 960 526	10 039 474	4 118 421	5 921 053
AMEN BANK 2015-1	89 107	0	89 107	0	0	0
AMEN BANK 2015-2	150 000	0	150 000	0	0	0
AMEN BANK 2015-3	150 000	0	150 000	0	0	0
AMEN BANK 2015-4	200 000	0	200 000	0	0	0
AMEN BANK 2016-1	400 000	0	400 000	0	0	0
AMEN BANK 2016-2	350 000	0	200 000	150 000	0	150 000
AMEN BANK 2016-3	700 000	0	400 000	300 000	0	300 000
AMEN BANK 2017-1	1 000 000	0	400 000	600 000	200 000	400 000
AMEN BANK 2017-2	1 100 000	0	400 000	700 000	300 000	400 000
AMEN BANK 2017-3	550 000	0	200 000	350 000	150 000	200 000
AMEN BANK 2019-1	850 000	0	200 000	650 000	450 000	200 000
AMEN BANK 2019-2	900 000	0	200 000	700 000	500 000	200 000
AMEN BANK 2019-3	3 000 000	0	600 000	2 400 000	1 800 000	600 000
AMEN BANK 2020		2 000 000	307 692	1 692 308	1 076 923	615 385
TOTAL AMEN BANK	9 439 107	2 000 000	3 896 799	7 542 308	4 476 923	3 065 385

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES						
BH 2013-1	653 871	0	653 871	0	0	0
BH 2013-2	865 363	0	865 363	0	0	0
BH 2014-1	2 555 479	0	1 674 863	880 616	0	880 616
BH 2015-1	3 928 571	0	1 428 571	2 500 000	1 071 429	1 428 571
BH 2017-1	6 071 429	0	1 428 571	4 642 857	3 214 286	1 428 571
BH 2017-2	6 428 571	0	1 428 571	5 000 000	3 571 429	1 428 571
BH 2017-3	10 178 571	0	2 142 857	8 035 714	5 892 857	2 142 857
BH 2018-1	8 750 000	0	1 000 000	7 750 000	6 750 000	1 000 000
BH 2018-2	8 750 000	0	1 000 000	7 750 000	6 750 000	1 000 000
BH 2018-3	12 857 143	0	2 142 857	10 714 286	8 571 429	2 142 857
BH 2020-1		4 617 987	342 073	4 275 914	3 591 768	684 146
BH 2020-2		229 765	229 765	0	0	0
BH 2020-3		4 391 362	156 834	4 234 528	3 607 190	627 337
TOTAL BH	61 038 998	9 239 114	14 494 197	55 783 915	43 020 387	12 763 528
ATTIJARI 2014	1 684 959	0	812 986	871 973	0	871 973
ATTIJARI 2015	1 787 000	0	714 000	1 073 000	359 000	714 000
ATTIJARI 2016	2 410 000	0	740 000	1 670 000	930 000	740 000
ATTIJARI 2017-1	3 035 719	0	714 284	2 321 435	1 607 151	714 284
ATTIJARI 2017-2	3 518 520	0	740 740	2 777 780	2 037 040	740 740
ATTIJARI 2018	7 777 780	0	1 481 480	6 296 300	4 814 820	1 481 480
ATTIJARI 2020-1		1 805 138	0	1 805 138	0	1 805 138
ATTIJARI 2020-2		3 494 862	698 972	2 795 890	0	2 795 890
TOTAL ATTIJARI	20 213 978	5 300 000	5 902 462	19 611 516	9 748 011	9 863 505
BNA 2015	750 000	0	750 000	0	0	0
BNA 2016	1 750 000	0	1 000 000	750 000	0	750 000
BNA 2017	6 666 667	0	1 481 481	5 185 185	3 703 704	1 481 481
TOTAL BNA	9 166 667	0	3 231 481	5 935 185	3 703 704	2 231 481

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES						
ATB 2015	200 000	0	200 000	0	0	0
ATB 2016	600 000	0	150 000	450 000	0	450 000
ATB 2017	1 650 000	0	150 000	1 500 000	900 000	600 000
TOTAL ATB	2 450 000	0	500 000	1 950 000	900 000	1 050 000
CREDIT AL BARAKA 2016	4 401 833	0	2 127 889	2 273 945	0	2 273 945
CREDIT AL BARAKA 2020-1	0	4 200 000	1 400 000	2 800 000	700 000	2 100 000
CREDIT AL BARAKA 2020-2	0	30 000 000	0	30 000 000	24 705 882	5 294 118
TOTAL AL BARAKA	4 401 833	34 200 000	3 527 889	35 073 945	25 405 882	9 668 063
CREDIT BT 2017-1	6 071 429	0	1 428 571	4 642 857	3 214 286	1 428 571
CREDIT BT 2017-2	2 857 143	0	571 429	2 285 714	1 714 286	571 429
CREDIT BT 2019-1	2 678 571	0	428 572	2 249 999	1 821 427	428 572
CREDIT BT 2019-2	1 785 713	0	285 716	1 499 997	1 214 281	285 716
CREDIT BT 2020-1	0	1 037 000	129 625	907 375	388 875	518 500
CREDIT BT 2020-2	0	985 000	123 125	861 875	369 375	492 500
CREDIT BT 2020-3	0	978 000	122 250	855 750	366 750	489 000
TOTAL BT	13 392 855	3 000 000	3 089 288	13 303 567	9 089 279	4 214 288
Sous-total 1	141 719 994	57 039 114	43 937 457	154 821 651	104 089 591	50 732 060
BANQUES ETRANGERES						
CREDIT BIRD 2016	12 000 000	0	1 333 333	10 666 667	9 333 333	1 333 333
CREDIT BIRD 2017	8 000 000	0	444 444	7 555 556	6 666 667	888 889
TOTAL BIRD	20 000 000	0	1 777 778	18 222 222	16 000 000	2 222 222
Sous-total 2	20 000 000	0	1 777 778	18 222 222	16 000 000	2 222 222
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	161 719 994	57 039 114	45 715 235	173 043 873	120 089 591	52 954 282

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
EMPRUNT OBLIGATAIRE						
EMPRUNT OBLIGATAIRE	5 200 000	0	5 200 000	0	0	0
EMPRUNT SUBORDONNE	14 200 000	0	2 800 000	11 400 000	8 000 000	3 400 000
TOTAL EMPRUNT OBLIGATAIRE	19 400 000	0	8 000 000	11 400 000	8 000 000	3 400 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	19 400 000	0	8 000 000	11 400 000	8 000 000	3 400 000
CERTIFICATS DE LEASING						
AL BARAKA BANK	36 950 000	139 950 000	176 900 000	0	0	0
TOTAL CL AL BARAKA BANK	36 950 000	139 950 000	176 900 000	0	0	0
BANQUE ZITOUNA	25 000 000	300 000 000	300 000 000	25 000 000	0	25 000 000
TOTAL CL ZITOUNA BANK	25 000 000	300 000 000	300 000 000	25 000 000	0	25 000 000
TOTAL DES CERTIFICATS DE LEASING	61 950 000	439 950 000	476 900 000	25 000 000	0	25 000 000
CERTIFICATS DE DEPOTS						
ASSURANCE SALIM	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	0	3 500 000
TOTAL CD ASSURANCE SALIM	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	0	3 500 000
SICAV TANIT	3 000 000	16 500 000	19 500 000	0	0	0
TOTAL CD SICAV TANIT	3 000 000	16 500 000	19 500 000	0	0	0
ATTIJARI OBL SICAV	2 000 000	6 000 000	8 000 000	0	0	0
TOTAL CD ATTIJARI OBL SICAV	2 000 000	6 000 000	8 000 000	0	0	0

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
ATTIJARI SICAR	6 000 000	7 500 000	13 500 000	0	0	0
TOTAL CD ATTIJARI SICAR	6 000 000	7 500 000	13 500 000	0	0	0
FCP DYNAMIQUE	1 500 000	3 000 000	4 500 000	0	0	0
TOTAL CD FCP DYNAMIQUE	1 500 000	3 000 000	4 500 000	0	0	0
TUNISO EMIRATE SICAV	500 000	12 000 000	500 000	12 000 000	0	12 000 000
TOTAL CD TUNISO EMIRATE SICAV	500 000	12 000 000	500 000	12 000 000	0	12 000 000
CAP OBLIGATAIRE SICAV	0	6 000 000	4 000 000	2 000 000	0	2 000 000
TOTAL CD CAP OBLIGATAIRE SICAV	0	6 000 000	4 000 000	2 000 000	0	2 000 000
TUNISIE LLD	2 000 000	5 000 000	7 000 000	0	0	0
TOTAL CD TUNISIE LLD	2 000 000	5 000 000	7 000 000	0	0	0
SICAV BH CAPITALISATION	0	2 500 000	2 500 000	0	0	0
TOTAL CD SICAV BH CAPITALISATION	0	2 500 000	2 500 000	0	0	0
SICAV KHALIFA ATTOUN	0	8 000 000	0	8 000 000	0	8 000 000
TOTAL CD SICAV KHALIFA ATTOUN	0	8 000 000	0	8 000 000	0	8 000 000
GAT VIE	0	11 000 000	4 000 000	7 000 000	0	7 000 000
TOTAL CD GAT VIE	0	11 000 000	4 000 000	7 000 000	0	7 000 000
TOTAL DES CERTIFICATS DE DEPOTS	18 500 000	81 000 000	67 000 000	32 500 000	0	32 500 000
AUTRES CREDIT COURT TERME						
CREDITS RELAIS BH	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	0	8 000 000
TOTAL AUTRES CREDITS A COURT TERME	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	0	8 000 000
TOTAL GENERAL	269 569 994	585 989 114	605 615 235	249 943 873	128 089 591	121 854 282

Note 8 – Fournisseurs et comptes rattachés :

Ce poste totalise au 31 décembre 2020, un solde **26 632 157 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs Leasing	26 049 743	10 671 893
Fournisseurs divers	582 413	711 214
Total	26 632 157	11 383 106

Note 9 – Autres passifs courants :

Le poste « Autres passifs courants » s'élève au 31 décembre 2020 à **3 023 906 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Etat, TVA à payer	768 461	1 730 814
Etat, impôts et taxes	537 849	332 209
CNSS à payer	349 423	309 036
Compte d'attente	8 998	32 900
Tantièmes à payer	3 333	3 333
Dividendes à payer	717	717
Impôts sur les bénéficiaires	63 340	82 699
Contribution conjoncturelle	5 000	0
Contribution sociale de solidarité	300	300
Charges à payer	715 111	797 918
Provisions pour congés payés	436 301	320 707
Provisions pour risques	135 072	135 072
Produits constatés d'avance	0	162 211
Total	3 023 906	3 907 915

Note 10 – Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Capital social	35 000 000	35 000 000
Réserves légales (A)	1 490 146	1 490 146
Réserves statutaires	304 492	304 492
Autres réserves	3 996 047	3 996 047
Réserves pour fonds social (B)	247 251	272 163
Résultats reportés	-11 335 800	-2 882 373
Total des capitaux propres avant résultat	29 702 136	38 180 475
Résultat de la période (1)	-513 135	-8 453 427
Total des capitaux propres après résultat	29 189 001	29 727 048
Nombre d'actions (2)	7 000 000	7 000 000
Résultat par action (1) / (2)	-0,073	-1,208

- (A) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- (B) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.
- (C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à **29 189 001 DT** et s'analyse comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>Capital social</u>	<u>Réserves Légales</u>	<u>Autres Réserves</u>	<u>Réserves statutaires</u>	<u>Réserves Fonds Social</u>	<u>Résultats Reportés</u>	<u>Résultat de la période</u>	<u>Total</u>
<u>Solde au 31/12/2018</u>	<u>35 000 000</u>	<u>1 490 146</u>	<u>3 996 047</u>	<u>304 492</u>	<u>306 283</u>	<u>440 645</u>	<u>-3 323 019</u>	<u>38 214 594</u>
Affectation du résultat de l'exercice 2018						-3 323 019	3 323 019	0
Crédits non remboursables et autres avantages en natures					-34 120			-34 120
Résultat net de l'exercice 2019							-8 453 427	-8 453 427
<u>Solde au 31/12/2019</u>	<u>35 000 000</u>	<u>1 490 146</u>	<u>3 996 047</u>	<u>304 492</u>	<u>272 163</u>	<u>-2 882 373</u>	<u>-8 453 427</u>	<u>29 727 048</u>
Affectation du résultat de l'exercice 2019						-8 453 427	8 453 427	0
Crédits non remboursables et autres avantages en natures					-24 912			-24 912
Résultat 2020							-513 135	-513 135
<u>Solde au 31/12/2020</u>	<u>35 000 000</u>	<u>1 490 146</u>	<u>3 996 047</u>	<u>304 492</u>	<u>247 251</u>	<u>-11 335 800</u>	<u>-513 135</u>	<u>29 189 001</u>

Note 11 – Produits nets de leasing :

Les produits nets de leasing s'élèvent au 31 décembre 2020 à **8 500 405 DT** et s'analysent comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
<u>Loyers leasing</u>	23 934 410	33 002 628
<u>Reprise produits capitalisés</u>	5 014 239	0
<u>Dotation aux amortissements des immobilisations</u>	0	-1 219
<u>Intérêts sur loyers leasing</u>	28 948 649	33 001 409
- Dotation marge	-757 747	-1 146 865
- Reprise marge	403 100	253 527
<u>Variations des marges réservées</u>	-354 647	-893 338
<u>Autres produits d'exploitation</u>	3 202 294	3 351 299
- Intérêts de retard	2 125 853	2 256 398
- Services annexes	1 076 441	1 094 901
<u>Charges Financières nettes</u>	-25 201 853	-29 589 820
<u>Produit du portefeuille commercial et d'investissement</u>	1 905 961	867 861
Produits nets de leasing	8 500 405	6 737 412

Note 11.1 – Charges financières :

Les charges financières s'élèvent au 31 décembre 2020 à **25 201 853 DT** et se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts sur emprunts – ATB	212 524	359 122
Intérêts sur emprunts – BTE	503 752	725 905
Intérêts sur emprunts – BT	1 348 587	1 471 954
Intérêts sur emprunts – BNA	973 733	1 303 487
Intérêts sur emprunts – BH	5 861 696	7 008 381
Intérêts sur emprunts – AMEN BANK	929 482	857 197
Intérêts sur emprunts – ATTIJARI BANK	1 889 661	2 328 925
Intérêts sur emprunts – STB	1 445 557	2 127 294
Intérêts sur emprunts obligataires	40 372	386 526
Intérêts sur emprunts obligataires subordonnés	1 125 395	1 422 855
Intérêts sur emprunts - BIRD	1 716 044	1 848 245
Intérêts sur emprunts - Al Baraka Bank	2 659 188	396 246
Intérêts sur certificats de leasing ZITOUNA	2 798 635	2 688 160
Intérêts sur certificats de leasing Al Baraka Bank	1 247 107	4 488 150
Intérêts sur certificats de leasing T. D. F.	0	27 167
Intérêts sur certificat de dépôt ASS SALIM	345 782	332 599
Intérêts sur certificat de dépôt TANIT LA POSTE	302 153	315 656
Intérêts sur certificats de dépôt TUNISO EMIRATIE SICAV	651 359	217 910
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI SICAV	234 095	229 768
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI DYNAMIQUE	115 168	188 962
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI SICAR	224 131	514 414

Intérêts sur certificat de dépôt SICAV BH CAPITALISATION	35 845	0
Intérêts sur certificat de dépôt CAP OBLIG SICAV	140 678	128 978
Intérêts sur certificat de dépôt UGFS BONDS FUND	0	10 549
Intérêts sur certificat de dépôt GENERAL OBLIG SICAV	0	13 521
Intérêts sur certificat de dépôt TUNIS LLD	98 916	170 632
Intérêts sur certificat de dépôt KHALIFA ATTOUN	305 190	0
Intérêts sur certificat de dépôt GAT VIE	42 465	0
Total des charges financières des emprunts	25 247 515	29 562 603
Agios débiteurs	15 650	13 084
Agios créditeurs et intérêts des placements	-250 438	-163 242
Pertes de changes	1 843	7 171
Gains de changes	-419	-6 887
Résorption des frais d'émission des emprunts	187 703	177 090
Total des autres charges financières	-45 661	27 216
TOTAL GENERAL	25 201 853	29 589 820

Note 12 – Charges du personnel :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à **4 339 823 DT** et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Salaires primes et compléments de salaires	2 719 986	2 712 115
Charges connexes aux salaires	520 744	485 464
Cotisations de sécurités sociales et Assurance groupe	983 498	923 642
Variation de la provision pour congés à payer	115 595	63 558
Total	4 339 823	4 184 778

Note 13 – Dotations nettes sur provisions pour créances douteuses :

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2020, à **1 870 947 DT**. Il correspond à la dotation nette des provisions sur les encours et les impayés et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	5 329 937	9 643 790
Dotations aux provisions collectives	621 570	0
Dotations aux provisions additionnelles	33 374	99 756
Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	-4 113 934	-1 823 610
Reprises sur provisions collectives	0	-174 747
Total	1 870 947	7 745 189

Note 14 – Dotation aux amortissements des immobilisations propres :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à **302 054 DT** et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Logiciels	139 668	98 818
Constructions	29 117	29 117
A.A.I.	22 348	29 807
M.M.B.	8 111	16 731
M. Informatiques	74 848	70 431
Autres matériels	3 137	4 947
Matériels roulants	24 824	49 787
Total	302 054	299 637

Note 15 – Autres charges d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à **2 418 946 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Achats de matières et fournitures	203 358	210 404
Total des achats	203 358	210 404
Charges locatives	383 046	365 202
Entretiens et réparations	367 359	425 340
Primes d'assurances	36 613	36 489
Total des services extérieurs	787 017	827 030
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	230 842	324 544
Publicités, publications, relations publiques	107 646	70 337
Déplacements, missions et réceptions	40 157	71 755
Frais postaux et de télécommunications	109 309	94 557
Formation	40 744	90 129
Services bancaires	53 649	43 254
Divers services extérieurs	49 812	63 002
Total des autres services extérieurs	632 158	757 578
Jetons de présence et Rémunérations des Comités	140 781	112 448
Autres charges diverses	57 189	60 405
Total des charges diverses	197 970	172 853
Impôts et taxes sur rémunération	56 742	61 721
TCL	27 937	31 817
Droits d'enregistrement et de timbres	36 146	7 361
Autres impôts et taxes	35 432	132 324
Total des impôts et taxes	156 257	233 224
Résorption des charges à répartir	52 405	0
Commission / C A	69 753	103 845
Commission SIFIB	17 484	17 002
BVMT bourse de TUNIS	5 251	12 001

Commission de gestion SIMSICAR	69 286	67 593
Autres commissions	228 009	475 848
Total des commissions	389 781	676 288
Total	2 418 946	2 877 376

Note 16 – Autres gains ordinaires :

Le solde du poste « Autres gains ordinaires » s'élève au 31 décembre 2020 à **112 528 DT**. Il est constitué principalement des profits résultant des cessions de matériels récupérés et propres de la société.

Note 17 – Impôt sur les bénéficiaires:

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Impôt sur les sociétés	63 340	82 699
Contribution sociale de solidarité	300	300
Contribution conjoncturelle	5 000	0
Total	68 640	82 999

Le décompte fiscal de la société au 31/12/2020 se présente comme suit:

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
BENEFICE (PERTE) AVANT IMPOT	-444 495	-8 370 427
Réintégration provisions clients	5 329 937	9 643 790
Réintégration provisions collectives	621 570	0
Réintégration provisions additionnelles	33 374	99 756
Réintégration provisions pour Risque et Charges	0	111 577
Réintégration des pertes	39 822	13 212
Réintégration des pertes sur contrôle fiscal	0	494 523
Réintégration provisions sur titres	126 727	99 374
Réintégration des pénalités et amendes	3 246	35 406
Déduction des reprises sur titres	-11 296	-5 111
Déduction des reprises provisions pour Risque fiscal	-32 843	-304 576
Déduction des reprises provisions pour Risques et Charges	0	-96 041
BENEFICE AVANT DEDUCTION DES PROV	5 666 044	1 721 481
Déduction provisions clients	-5 329 937	-9 643 790
Déduction provisions collectives	-621 570	0
Déduction provisions additionnelles	-33 374	-99 756
Déduction pour dépréciation des titres cotées en bourse	0	-13 113
BENEFICE (PERTE) APRES DEDUCTION DES PROV	-318 838	-8 035 178
MIN D'IMP / Chiffre d'affaires	63 340	82 699
Taux de la contribution conjoncturelle	NA	NA
Contribution conjoncturelle	5 000	NA
Contribution sociale de solidarité (Min)	300	300
BENEFICE (PERTE) APRES DEDUCTION DES PROV	-318 838	-8 035 178
Réintégration des amortissements de l'exercice	302 054	299 637
Déduction des déficits reporté	-10 338 148	-2 602 607

Déduction des amortissements de l'exercice	-302 054	-299 637
Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires	-552 153	-252 516
RESULTAT FISCAL APRES AMORT	-11 209 139	-10 890 301
AMORTISSEMENTS DIFFERES	854 207	552 153
DEFICITS REPORTES	10 354 932	10 338 148

Note 18 – L'état de flux de trésorerie :

La variation des flux de trésorerie au cours de l'année 2020 a permis de clôturer les comptes de trésorerie au 31/12/2020 avec un solde de 29 041 820 DT contre 14 969 941 DT au titre de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation présentent un solde positif de 33 680 123 DT à la clôture de l'exercice 2020 contre un solde positif de 59 793 168 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Le solde de la trésorerie au 31 décembre 2020 dont le montant s'élève à 29 041 820 Dinars se détaille comme suit :

Libelle	31/12/2020	31/12/2019
Liquidités et équivalents de liquidités	29 041 820	14 969 941
Total	29 041 820	14 969 941

Note 19 – Etat des Engagements Hors Bilan :

Note 19.1- Engagements donnés :

Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle

Les engagements de Financement en Faveur de la Clientèle s'élèvent au 31 décembre 2020 à 18 655 263 DT et constituent des accords de financement donnés à la clientèle matérialisés par des contrats de leasing dûment signés et figurant parmi les Engagements hors bilan présentés au niveau du tableau de classification des créances sur la clientèle (voir note 2.3 – Analyse classification des actifs).

Note 19.2- Engagements reçus :

Garanties Reçues

Les garanties reçues s'élèvent au 31 décembre 2020 à 11 725 335 DT et représentent la valeur des garanties hypothécaires et financières reçues de la clientèle sur les opérations de leasing.

Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs

Les engagements sur Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs s'élèvent au 31 décembre 2020 à 51 162 562 DT et sont constitués du total des intérêts sur les loyers de leasing futurs sur les contrats actifs au 31 décembre 2020.

Valeurs des biens, objet de leasing

Les valeurs des biens objet de leasing s'élèvent au 31 décembre 2020 à 199 639 659 DT et constituent la valeur des biens donnés en leasing, prise le cas échéant en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé, comme il est expliqué au niveau du paragraphe b. Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing de la Note 2.1. Les créances immobilisées et provisions y afférentes.

Note 20 – Informations sur les parties liées

Les opérations avec les parties liées se détaillent comme suit :

20.1- Conventions conclues avec la « BH EQUITY » : Fonds Gérés

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH EQUITY » (filiale du groupe BH Bank) une convention de gestion de fonds à capital risque. En application des termes de la convention et en

rémunération de sa gestion des fonds déposés auprès d'elle pour le compte de la société « BH LEASING », la société « BH EQUITY » perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% net payée à terme échu sur l'ensemble des fonds de « BH LEASING » gérés pour le compte de cette dernière,
- Une commission de performance de 15% assise sur les dividendes ou la plus-value de cession,
- Une commission de placement de 10% assise sur les fonds disponibles.

Le montant des commissions relatives à l'exercice 2020 s'élève à **69 285 Dinars**.

A la date de clôture de l'exercice 2020, les fonds gérés par la société « BH EQUITY » totalisent **5 982 438 Dinars**.

20.2- Convention de Location siège avec BH ASSURANCE

En vertu d'un contrat de location conclu en date du 04/01/2010, modifié par l'avenant n°1 en date du 03/08/2015 la BH LEASING a pris en location auprès de la société « BH ASSURANCE », un local à usage administratif et commercial. Ce contrat a produit ses effets au cours de l'exercice 2020 et a entraîné la constatation d'une charge de loyer de **327 250 Dinars** à la date de clôture de l'exercice.

20.3- Assurances souscrites auprès de BH ASSURANCE

La société « BH LEASING » a souscrit auprès de la société « BH ASSURANCE » des polices d'assurances pour un total de **329 802 Dinars** dont le détail se présente comme suit :

Police	Charges de l'exercice
Assurance groupe	300 191
Assurance Automobile	13 279
Assurance Multirisques professionnelles	4 076
Assurance Accident individuel	8 653
Assurances Responsabilité Civile	1 022
Assurances Multirisques Informatique	2 581
Total	329 802

La société « BH LEASING » a conclu avec la société « BH ASSURANCE » un contrat collectif d'assurance sur la vie « RETRAITE HORIZON+ » à adhésion facultative pour le compte de ses employés.

Ce contrat permet aux adhérents :

- la constitution d'un complément de retraite sous forme de capital ou rente viagère par des versements périodiques ou libres.
- le remboursement de l'épargne constituée en cas de décès aux bénéficiaires désignés.

Au terme de ce contrat « BH LEASING » payera une prime annuelle hors taxes de **58 567 Dinars**.

20.4- Convention de gestion des valeurs mobilières avec la société « BH INVEST » : Convention de tenue de registre des actionnaires

La société « BH LEASING » a conclu avec la Société « BH INVEST » (filiale de la BH Bank) une

convention en date du 08 octobre 2010 pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction visant à tenir et administrer ses comptes en valeurs mobilières.

Aux termes de cette convention, la charge constatée à ce titre en 2020 s'est élevée à **10 000 Dinars** hors taxes en contrepartie des services fournis.

20.5- Convention de gestion des valeurs mobilières avec la société « BH INVEST» : Convention de placement

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH INVEST » une convention de placement de l'emprunt Obligataire Subordonné, émis durant l'exercice 2012, aux conditions ci-après :

- une commission de placement de 0,20 % du montant global de l'emprunt.
- une commission forfaitaire de 20 000 DT pour l'élaboration du document de référence
- une commission de gestion annuelle de 5 000 DT

La charge constatée à ce titre en 2020 s'est élevée à **5 000 DT HTVA**.

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH INVEST » une convention de placement de l'emprunt Obligataire Subordonné, émis durant l'exercice 2018, aux conditions ci-après :

- une commission de placement de 0,75 % du montant global de l'emprunt.
- une commission forfaitaire de 15 000 DT pour l'élaboration du document de référence
- une commission de gestion annuelle de 2 000 DT

La charge constatée à ce titre en 2020 s'est élevée à **2 000 DT HTVA**.

20.6- Convention de gestion des valeurs mobilières avec la société « BH INVEST» : Commission de domiciliation

La société « BH INVEST » a facturé au profit de la société « BH LEASING » des commissions de domiciliation des différents certificats de dépôts émis, au taux de 0,01% des montants placés.

La charge constatée à ce titre en 2020 s'est élevée à **1 900 Dinars**.

20.7- Contrat de leasing

Le détail des contrats de leasing conclues entre la BH LEASING et les parties liées se présente comme suit:

Bénéficiaire	Montant du crédit	Taux	Encours	Produits constatés
BH BANK	176 551	13%	90 468	12 639
BH IINVEST	69 818	13,25%	29 093	4 517
BH IINVEST	135 980	13,00%	72 979	2 869
STIMEC	749 238	9,50%	69 600	10 551
Total	1 131 587		262 140	30 576

20.8- Emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées

Les encours des emprunts et des titres de créances avec les parties liées se détaillent comme suit :

Libellé	Crédits bancaires	Certificats de dépôts	Certificat de leasing	Emprunts obligataire	Emprunts subordonné	Total des encours	Charges financières
BH BANK	63 783 915					63 783 915	5 862 878
BH ASSURANCE		3 500 000			1 341 176	4 841 176	408 081
SICAV BHO					1 642 941	1 642 941	157 139
BH EQUITY					469 412	469 412	37 405
EPARGNE INVEST SICAF					69 059	69 059	5 343
SICAV BH CAPITALISATION						0	34 845
Total	63 783 915	3 500 000	0	0	3 522 588	70 806 503	6 505 691

Note 21 – Evénements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 18 Mars 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 17 Avril 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « BH LEASING », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 312 047 024 DT, une perte de 513 135 DT et une trésorerie positive à la fin de la période de 29 041 820 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « BH LEASING » au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la

section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des provisions constituées sur la clientèle

La société « BH LEASING » en tant qu'établissement financier est exposée essentiellement à un risque de défaillance de la clientèle, appelé risque de crédit. Ce risque est contrôlé à travers l'amélioration et la réactivité du recouvrement, l'assurance d'un bon recours au contentieux, le suivi des créances accrochées et l'adéquation de leurs couvertures par les provisions et les agios réservés.

Ainsi, les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par les textes subséquents et comme décrit dans la note 2.1 des états financiers.

Au 31 décembre 2020, le total des créances sur la clientèle s'élève à 309 779 KDT. Les provisions et les agios réservés constitués pour couvrir les risques rattachés à ces créances s'élèvent respectivement à 34 219 KDT et à 4 329 KDT.

Compte tenu, de la nature de ce risque et des critères de détermination de ces provisions, nous avons considéré l'évaluation de ces rubriques comme une question clé dans notre audit.

A ce titre, nous avons examiné l'adéquation des provisions constituées sur les créances de leasing en procédant comme suit :

- Vérification de l'exhaustivité des engagements recensés ;
- Vérification de la bonne application des critères édictés par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Vérification de la correcte évaluation des garanties réelles et financières reçues de la clientèle ainsi que de la valeur vénale des biens en leasing compte tenu des décotes annuelles applicables par la société ;
- Vérification des produits réservés.

Paragraphe d'observation

- Nous attirons votre attention sur la note n°2.6." impact de la pandémie COVID qui décrit les événements liés à la crise sanitaire COVID -19 et ses impacts sur l'activité de la société ainsi que les traitements adoptés en matière de prise en compte des revenus et en matière d'évaluation des engagements liés à la suspension des échéances de leasing.
- Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point."

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 24 Mars 2021

Les commissaires aux comptes

P/ JSCONSULTING
Sana JAMOSSI DERBEL

P/ PROAUDIT
Tarak ZAHAF

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU
TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

1-En application des dispositions de l'article 62 de la Loi n° 2016-48, relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités.

2-Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

I- CONVENTIONS REGLEMENTEES

1- Conventions conclues avec la BH Bank :

1.1. Emprunts à Court et à Moyen terme :

Le détail des emprunts conclus avec la société mère « BH Bank » au cours de l'exercice 2020, ainsi que ceux conclus au titre des exercices antérieurs et ayant eu un impact sur l'exercice en cours, se présente comme suit au 31 décembre 2020 :

Exercice d'octroi	Nature du crédit	Principal	Marge	Encours en Dinars au 31/12/2020
2018	Court terme	8 000 000	1,25%	8 000 000
2018	Court terme	16 000 000	1,25%	-
2020-1	Moyen terme	4 617 987	1,00%	4 275 914

2020-2	Moyen terme	229 765	1,00%	-
2020-3	Moyen terme	4 391 362	1,00%	4 234 528
2018-1	Moyen terme	10 000 000	2,00%	7 750 000
2018-2	Moyen terme	10 000 000	2,00%	7 750 000
2018-3	Moyen terme	15 000 000	2,00%	10 714 286
2017-1	Moyen terme	10 000 000	2,00%	4 642 857
2017-2	Moyen terme	10 000 000	2,00%	5 000 000
2017-3	Moyen terme	15 000 000	2,00%	8 035 714
2015	Moyen terme	10 000 000	2,00%	2 500 000
2014	Moyen terme	10 000 000	2,00%	880 616
2013-1	Moyen terme	5 000 000	2,00%	-
2013-2	Moyen terme	5 000 000	2,00%	-
Total		133 239 114		63 783 915

Le montant des charges financières de l'exercice 2020 au titre de ces crédits s'élève à **5 861 696 Dinars**.

1.2. Emprunt obligataire :

Le montant souscrit par la « BH Bank » au titre de l'emprunt obligataire émis par la société « BH LEASING » en 2012 s'élève à **761 000 Dinars**.

L'encours au titre de cet emprunt est nul à la date du 31.12.2020.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **1 182 Dinars**.

1.3. Contrat de leasing :

La société « BH LEASING » a conclu, en date du 20 décembre 2019, un contrat de location au profit de la « BH Bank ». Le financement porte sur du matériel de transport pour un montant de **176 551 Dinars**.

Ce contrat, est conclu au taux de 13% et sur une période de cinq années.

L'encours du financement au 31.12.2020 s'élève à **90 468 Dinars** et les produits constatés s'élève à **12 639 Dinars**.

2- Conventions conclues avec la « BH EQUITY » :

2.1Fonds Gérés :

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH EQUITY » (filiale du groupe BH Bank) une convention de gestion de fonds à capital risque. En application des termes de la convention et en rémunération de sa gestion des fonds déposés auprès d'elle pour le compte de la société « BH LEASING », la société «BH EQUITY» perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% net payée à terme échu sur l'ensemble des fonds de « BH LEASING » gérés pour le compte de cette dernière,
- Une commission de performance de 15% assise sur les dividendes ou la plus-value de cession,
- Une commission de placement de 10% assise sur les fonds disponibles.

Le montant des commissions relatives à l'exercice 2020 s'élève à **69 286 Dinars**. A la date de clôture de l'exercice 2020, les fonds gérés par la société « BH EQUITY» totalisent **5 982 438 Dinars**.

2.2. Emprunt obligataire :

La société « BH LEASING » a émis au cours de 2018 un emprunt obligataire subordonné pour un montant de 17 000 000 Dinars.

Le montant souscrit, avec un taux fixe de 8%, par la «BH EQUITY» s'élève à **700 000Dinars**.

L'encours au titre de cet emprunt s'élève au 31.12.2020 à **469 412 Dinars**.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **37 405 Dinars**.

3- Conventions conclues avec la société « SICAV BHO » :

3.1. Emprunt obligataire

3.1.1 Emprunt obligataire 2012 :

La société « BH LEASING » a émis un emprunt obligataire avec un taux de 6,5 %.

Le montant souscrit par la « SICAV BH OBLIGATAIRE » s'élève à **2 500 000 Dinars**.

L'encours au titre de cet emprunt est nul à la date du 31.12.2020.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **3 882 Dinars**.

3.1.2 Emprunt obligataire subordonnée2018 :

La société « BH LEASING » a émis un emprunt obligataire subordonné pour un montant de 17 000 000 Dinars.

Le montant souscrit, avec un taux de TMM + 2.3%, par la « SICAV BH OBLIGATAIRE » s'élève à **2 450 000 Dinars**.

L'encours au titre de cet emprunt s'élève au 31.12.2020 à **1 642 941 Dinars**.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **153 257 Dinars**.

4- Conventions conclues avec la société « BH ASSURANCE » :

4.1. Certificats de dépôt

<u>Montant Nominal</u>	<u>Taux</u>	<u>Du</u>	<u>Au</u>
2 000 000	10,80%	11/03/2020	11/03/2021
500 000	10,80%	21/03/2020	21/03/2021
1 000 000	10,80%	24/03/2020	24/03/2021

Les charges financières comptabilisées en 2020 au titre de ces opérations s'élèvent à **281 263 Dinars**.

4.2. Location siège

En vertu d'un contrat de location conclu en date du 04/01/2010, modifié par l'avenant n°1 en date du 03/08/2015 la « BH LEASING » a pris en location auprès de la société « BH ASSURANCE », un local à usage administratif et commercial.

Ce contrat a produit ses effets au cours de l'exercice 2020 et a entraîné la constatation d'une charge de loyer de **327 250 Dinars** à la date de clôture de l'exercice.

4.3. Assurances

La société « BH LEASING » a souscrit auprès de la société « BH ASSURANCE » des polices d'assurances pour un total de **329 802 Dinars** dont le détail se présente comme suit :

Police	Charges de l'exercice
Assurance groupe	300 191
Assurance Automobile	13 279
Assurance Multirisques professionnelles	4 076
Assurance Accident individuel	8 653
Assurances Responsabilité Civile	1 022
Assurances Multirisques Informatique	2 581
Total	329 802

4.4. Emprunt obligataire

4.4.1 Emprunt obligataire 2012 :

La société « BH LEASING » a émis un emprunt obligataire avec un taux de 6,5 %.

Le montant souscrit par « BH ASSURANCE » s'élève à **1 000 000 Dinars**.

L'encours au titre de cet emprunt est nul à la date du 31.12.2020.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **1 710 Dinars**.

4.4.2 Emprunt obligataire subordonnée 2018 :

La société « BH LEASING » a émis un emprunt obligataire subordonné pour un montant total de 17 000 000 Dinars.

Le montant souscrit, avec un taux de TMM + 2.3%, par la « BH ASSURANCE » s'élève à **2 000 000 Dinars**.

L'encours au titre de cet emprunt s'élève au 31/12/2020 à **1 341 176 Dinars**.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **125 108 Dinars**.

5- Convention conclue avec la société « BH INVEST »:

5-1 Convention de tenue de registre des actionnaires

La société « BH LEASING » a conclu avec la Société « BH INVEST » (filiale de la BH Bank) une convention en date du 08 octobre 2010 pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction visant à tenir et administrer ses comptes en valeurs mobilières.

Aux termes de cette convention, la charge constatée à ce titre en 2020 s'est élevée à **10 000 Dinars** hors taxes en contrepartie des services fournis.

5-2 Convention de placement

5.2.1 Emprunt obligataire subordonné 2018

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH INVEST » une convention de placement de l'emprunt Obligataire Subordonné, émis durant l'exercice 2018, aux conditions ci-après :

- une commission de placement de 0,75 % du montant global de l'emprunt.
- une commission forfaitaire de 15 000 DT pour l'élaboration du document de référence
- une commission de gestion annuelle de 2 000 DT

La charge constatée à ce titre en 2020 s'est élevée à **2 000 DT HTVA**.

5.2.2 Emprunt obligataire subordonné 2012

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH INVEST » une convention de placement de l'emprunt Obligataire Subordonné, émis durant l'exercice 2012, aux conditions ci-après :

- une commission de placement de 0,20 % du montant global de l'emprunt.
- une commission forfaitaire de 20 000 DT pour l'élaboration du document de référence
- une commission de gestion annuelle de 5 000 DT

La charge constatée à ce titre en 2020 s'est élevée à **5 000 DT HTVA**.

5-3 Contrat de leasing

1- La société « BH LEASING » a conclu, en date du 01 février 2019, un contrat de location au profit de la société « BH INVEST ». Le financement porte sur du matériel de transport pour un montant de **69 818 Dinars**.

Ce contrat, est conclu au taux de 13,25% et sur une période de trois années.

L'encours des financements au 31 décembre 2020 s'élève à **29 093 Dinars** et les produits constatés s'élèvent à **4 517 Dinars**.

La société « BH LEASING » a conclu, en date du 01 juillet 2020, un contrat de location au profit de la société « BH INVEST ». Le financement porte sur du matériel de transport pour un montant de **135 980 Dinars**.

Ce contrat, est conclu au taux de 13% et sur une période de cinq années.

L'encours des financements au 31 décembre 2020 s'élève à **72 979 Dinars** et les produits constatés s'élèvent à **2 869 Dinars**.

5-4 Commission de domiciliation

La société « BH INVEST » a facturé au profit de la société « BH LEASING » des commissions de domiciliation des différents certificats de dépôts émis, au taux de 0,01% des montants placés.

La charge constatée à ce titre en 2020 s'est élevée à **1 900 Dinars**.

6- Convention conclue avec la société « STIMEC »:

La société « BH LEASING » a conclu quatre contrats de location au profit de la société « STIMEC ». Le financement porte sur du matériel de transport pour un montant de **30 887 Dinars** et du matériel d'exploitation pour un montant de **718 351 Dinars**.

Ces contrats, sont conclus au taux de 9,5% et sur une période de cinq années pour le matériel de transport et de sept années pour le matériel d'exploitation.

L'encours des financements au 31 décembre 2020 s'élève à **69 600 Dinars** et les produits constatés s'élèvent à **10 551 Dinars**.

7- Convention conclue avec la société « EPARGNE INVEST SICAF »:

La société « BH LEASING » a émis un emprunt obligataire subordonné pour un montant total de 17 000 000 Dinars.

Le montant souscrit, avec un taux fixe de 8%, par la société « EPARGNE INVEST SICAF » s'élève à **100 000 Dinars**.

L'encours au titre de cet emprunt s'élève au 31/12/2020 à **67 059 Dinars**.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **5 343 Dinars**

8- Convention conclue avec la société « SICAV BH CAPITALISATION »:

9.1. Certificats de dépôt

<u>Montant Nominal</u>	<u>Taux</u>	<u>Du</u>	<u>Au</u>
500 000	10,50%	21/01/2020	21/03/2020
500 000	10,50%	10/04/2020	31/05/2020
500 000	10,50%	31/05/2020	30/07/2020
500 000	10,50%	30/07/2020	28/09/2020
500 000	10,50%	28/09/2020	27/11/2020

Les charges financières comptabilisées en 2020 au titre de ces opérations s'élèvent à **34 845 Dinars**.

II- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DES DIRIGEANTS :

Les obligations et engagements pris par la société BH LEASING envers ses dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définis comme suit :

II-1 Rémunération du directeur général :

Le conseil d'administration du 23 Mars 2020, a nommé Mme Najet CHABCHOUB en qualité de Directeur Général de « BH Leasing ». Cette dernière a pris ses fonctions à la même date. Le Comité AD-HOC du 17 juin 2020, a fixé la rémunération annuelle brute du Directeur Général à 124 000 Dinars.

La charge brute totale supportée par la société au titre de la rémunération servie au poste de directeur général (y compris celle relative au directeur général sortant) et incluant les primes et avantages sociaux, ainsi que les cotisations patronales et taxes fiscales (CNRPS, Assurances groupe, TFP et FOPROLOS), à la clôture de l'exercice 2020 s'élève à **108 194 Dinars**.

II-2 Rémunération des membres de conseil d'administration

II-2-1 Jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire à fixer les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel brut de **4 687,500 Dinars** par administrateur.

La charge supportée pour l'exercice 2020 s'élève à **46 875 DT**.

II-2-2 Rémunération des comités

L'Assemblée Générale Ordinaire à fixer la rémunération du Comité Permanent d'Audit, du Comité des Risques et du Comité Supérieur de Financement à un montant forfaitaire annuel brut de **4 687,500 Dinars** par administrateur.

La charge supportée pour l'exercice 2020 s'élève à **42 187 Dinars**.

II-3 Indemnité servie au président du conseil

Une indemnité annuelle brute de 4500 Dinars a été servie au président du conseil d'administration

III- Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 24 mars 2021

Les commissaires aux comptes

P/ JSC
Sana JAMOSSI DERBEL

P/ PROAUDIT
Tarak ZAHAF